

DJAZAIRIATES

HISTORIQUE

Le Fonds de la B.U.Alger est un fonds pluridisciplinaire et encyclopédique. L'existence d'une bonne partie du fonds parut entre le XVII et les débuts du XX^e. Siècle, quelques incunables et des titres des débuts de l'imprimerie, les Collections Périodiques centenaires ainsi que quelques thèses et travaux académiques lui confère ce rôle de « Bibliothèque de Conservation » et de « Bibliothèque Patrimoniale ».

Mise en place du projet: Historique et choix politiques

L'importance des Fonds et Collections, l'Incendie de la Bibliothèque en 1962 ont fait que la Conservation et de la Préservation seront une des pierres angulaires de la politique générale de la BU. de l'université d'Alger . Déjà en 1968, un atelier de Restauration a été créé pour restaurer et relier les documents abîmés lors de l'incendie de 1962.

Soucieuse de préserver les documents Anciens Rares et Précieux qui n'ont pas été détruits par l'incendie, la B.U. a entamée une politique de Conservation et de préservation (du papier d'abord par la création d'un Service de restauration et de Reliure dès sa réouverture en 1968 le but étant la restauration des documents abîmés par l'incendie. Cette politique intégrera à chaque période les technologies et techniques de préservation et conservation.

En 1997-1998 Un Atelier de micrographie viendra renforcer les efforts fournis : Les thèses soutenues devant l'université d'Alger sont filmés et conservés sur Microfilms. Avec option de transfert du support « **Plastique** » vers le support électronique. Dans la même optique avec un pas en plus vers la Bibliothèque Virtuelle. Les premières réflexions ont été menées à partir de 1998 avec l'amendement du système des dépôts des thèses exigeant le support électronique. Le Recteur de l'Université d'Alger a signé une décision portant dépôt des thèses et travaux académiques : Les Doctorants et autres post graduant doivent déposer en sus du support papier un exemplaire en support électronique de leur travaux. L'Opération ne

nécessitant nullement une maîtrise des technologies de numérisation.

Le 30.10.2001 le Ministre délégué à la recherche scientifique a installé la commission nationale devant gérer le projet de la Bibliothèque Virtuelle en sciences humaines et sociales. La BU a été désigné comme le » projet Pilote » Un travail a été élaboré finalisé par un Cahier des charges qui a été transmis aux autorités ...la restructuration de l'Enseignement supérieur et la suppression du Ministère Délégué à la recherche scientifique à fait que le projet reste Lettre morte.

Le 14 mars 2005, Un arrêté portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission National des Systèmes d'Informations Documentaires de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique a été signé par M. Le Ministre de l'enseignement supérieur. L'un des projets de la commission étant la mise en place d'une « Bibliothèque Virtuelle » Les représentant des structures documentaires des grandes Universités, des structures pédagogiques des institut documentaires des trois grandes universités, de la B.N. Des experts en Informatique et en bibliothéconomie en faisaient partie également. Après deux réunions de travail, la commission n'a plus siégée à ce jour.

« ... En février 2006, » [l'appel de Ryadh »](#) en Arabie Saoudite a été émis dans des buts similaires à ceux de [Berlin](#) et de [Bu dapest](#)

dans le Nord. Axé sur le libre accès à l'IST, il perpétue

« *une tradition de la civilisation arabo-musulmane représentée par la volonté des scientifiques aussi bien dans les pays du Machrek que dans ceux du Maghreb de diffuser, sans rétribution, les fruits de leurs recherches, pour l'amour du savoir et de la connaissance* »

. Et c'est dans ce sens que la Bibliothèque Universitaire d'Alger, adhère à cette vision et contribue en premier lieu par la diffusion de l'IST. (Monographies et thèses) sans contrepartie sinon le respect strict des droits d'auteurs.

Un dossier sur le dépôt institutionnel qui contiendra les articles publiés dans les revues scientifiques de l'Université d'Alger (disposant de comités d'évaluation et/ou de lecture) ; ainsi que les prépublications qui n'ont pas encore été soumises à une évaluation et que les auteurs souhaitent mettre en ligne pour en avoir les commentaires et les enrichissements des pairs est en voie de finalisation.

Considérant qu'elle a perdue beaucoup de temps, la BU a décidée de créer sa propre Bibliothèque Virtuelle » pour mettre un terme au processus de dégradation de ses documents, parer à la forte demande des usagers et contribuer à la sauvegarde du patrimoine nationale, la BU jouant également le Rôle de bibliothèque Patrimoniale, la B.V deviendra cet Outil de valorisation qui lui permettra de :

- Mettre à disposition d'un très large public des ouvrages rares et souvent essentiels.
- Préserver des ouvrages d'une consultation trop intensive qui les détériore.
- Favoriser la consultation à distance des ouvrages sous forme numérique.
- Répondre aux demandes de reproduction d'ouvrages anciens et pallier l'interdiction de la photocopie.
- Préserver des ouvrages fragiles dont la communication est remplacée par la consultation de documents numérisés.
- Valoriser et développer les activités de recherche sur les fonds sélectionnés.
- Numérisation et diffusion de catalogues de fonds spécifiques (voir Catalogue du Fonds Anciens,.....)
- Constitution d'une bibliothèque numérique à partir des corpus et des documents numérisés pour les lecteurs.

La définition du projet a imposé des choix stratégiques, scientifiques, financiers, documentaires et techniques pour répondre aux objectifs initiaux.

- Maîtrise du processus par la mise en place d'un Service de « Micro reprographie et Numérisation »
- Mise en place d'une politique de choix des documents à numériser
- Traitement des documents avant leur déplacement : bases de données,

Assurance d'un budget pour le Financement du projet par :

- Une Subvention de la Tutelle pour l'acquisition d'un matériel de numérisation haute performance dédié à la numérisation d'ouvrages précieux et fragiles.
- Un Appel à Donation : La BU a reçu en Don du centre Djoumoua Al MAdjid de Dubaï ()
Deux (02) appareils photos numériques.
- Téléchargement des titres objet de numérisation à travers les différentes bibliothèques

virtuelles telle que « Gallica » de la BNF « Européana »,...

- Une Sous traitance annuelle sur une période pré définie compte tenu du temps imparti à l'opération (échelonnée sur Cinq 05 années pour environ 50.000 documents) et de l'avancement des technologies de numérisation ainsi que des logiciels de traitement

Mise en place du projet:Démarrage et Organisation

Formations des personnes impliquées dans le projet. Une réorganisation interne permettant l'affectation de moyens humains et matériels Pour la création du Service de numérisation a été mise en place.

L'organisation du travail comprend :

- Acquisition de baies de stockage dédié à l'archivage des ouvrages numérisés.
- La sélection des ouvrages à numériser.
- L'établissement d'un plan de travail tenant compte des priorités.
- Les notices bibliographiques au format Unimarc des ouvrages numérisés sont extraites du catalogue de la BU ou du Catalogue de la BNF ainsi que leur conversion du format UNIMARC vers le format MARC 21 et en Dublin core
- La vérification des fichiers numériques
- La maîtrise du logiciel et de la Plate forme
- La diffusion des ouvrages en ligne.

Moyens humains

Une Equipe chargée du projet de numérisation composée de : 3 personnes est mise en place :

- Un chargé de mission, chef de projet et responsable des choix.
- Un Attaché de recherches, responsable des corpus de documents et de la mise en place des Bases de données.
- Deux Assistantes (Technicien Supérieur en informatique) en coordination avec le Responsable du Service Informatique pour la gestion des bases

Choix techniques

- Elaboration d'un cahier des Charges et d'une Convention
- Choix du partenaire
- La mise en place d'une Plate forme (En Open Sources : **DSpace** pour les Livres, les Périodiques et les Articles de Périodiques dépouillés, et **EXTF** pour les Thèses et travaux académiques)

□□□□□□□□□□ «**Djazairiates** » est le titre de cette Base. Des critères pour le choix des documents à numériser ont été établis :

1. Le premier critère prit en considération est le thème traité : « l'Algérie et son espace civilisationnel », Son histoire depuis la nuit des temps à nos jours dans tout les domaines et vu sous tout ses angles sans tenir compte de la nationalité des auteurs ou du contenu aléatoire de certains documents, ni du lieu de publication, seuls les chercheurs sont aptes à juger, notre but étant la diffusion de l'information et la conservation du document papier.
2. Le second critère pris en considération est l'année de publication du document : la priorité a été donnée aux « Rares et Précieux » couvrant la période allant des débuts de l'imprimerie jusqu'à 1930 pour le livre en caractère Arabe et 1811 pour les livres en caractère Latin.
3. Le 3ème critère est le respect de la réglementation en vigueur portant sur les droits d'auteur.

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux droits d'auteur et aux droits voisins en vigueur, les Documents numérisés par les services de la Bibliothèque ne lui confèrent aucun droit de propriété littéraires et artistique sur les œuvres ainsi reproduites. Toute utilisation ou reproduction des documents, reste soumise à une autorisation préalable de l'auteur. **De ce fait et Conformément à l'article 27 du Règlement Intérieur de la BU**, les lecteurs sont informés que toute infraction de leur part à la législation sur la propriété littéraire et artistique engage leur seule responsabilité.

L'Opération a actuellement atteint sa vitesse de croisière.

[Consultez la base de données « Djazairiates »](#)